

# Les circuits courts alimentaires

Collection « Sociologie économique »  
dirigée par Jean-Louis Laville  
avec un comité éditorial composé de  
Mark Granovetter, Benoît Lévesque,  
Enzo Mingione, Richard Swedberg

Les mutations contemporaines engendrent une reconfiguration des rapports entre social et économique, qu'il s'agisse des phénomènes de globalisation ou de passage à une société de services. Ces changements de grande ampleur posent de nouvelles questions aux sciences sociales. Ils incitent, en particulier, à la réactualisation d'une problématique fondatrice de la sociologie, l'étude des rapports entre économie et société.

S'inscrivant dans cette perspective, la collection a pour ambition :

- de questionner l'ordre économique et les risques toujours à l'œuvre de sa naturalisation en s'ouvrant à la pluralité des formes et logiques économiques observées empiriquement ;
- d'éclairer des sujets d'actualité à partir des points de vue, des outils et des théories sociologiques ;
- d'articuler analyses critiques et reconnaissance de pratiques sociales émergentes, notamment dans le champ de l'économie solidaire, afin d'alimenter les débats publics.

Dernier paru

Philippe Eynaud, Genauto Carvalho de França Filho  
*Solidarité et organisation : penser une autre gestion*

Voir la collection complète en fin d'ouvrage

Yuna Chiffoleau

# Les circuits courts alimentaires

Entre marché  
et innovation sociale

## REMERCIEMENTS

La publication de cet ouvrage ne peut s'envisager sans remerciements. À Jean-Louis Laville, tout d'abord, qui me fait l'honneur de publier dans sa collection et m'a prodigué de précieux conseils. Aux Éditions érès, également, pour leur remarquable travail. À Michel Grossetti pour sa confiance et son appui dans la rédaction d'une précédente version, ainsi qu'à Florence Jany-Catrice, Béatrice Milard, François Purseigle et Philippe Steiner pour leurs éclairants retours sur celle-ci.

Je tiens aussi bien sûr à remercier tous ceux qui font la richesse de cet ouvrage, des « invisibles » à Jean-Pierre Divet et Dominique Olivier, sans oublier Nabil Hasnaoui Amri qui m'a entraînée sur la route des circuits courts. Je remercie tous ceux qui ont permis cette recherche, au sein de l'INRA notamment, je pense ici à Jean-Marc Meynard, Benoît Dedieu, Jean Dallongeville. Je remercie tous ceux avec qui j'ai collaboré, Dominique Paturel et Agnès Bellec-Gauche en particulier mais également tous les étudiants avec lesquels j'ai eu la chance de travailler. Enfin, il n'y aurait eu ni sociologie ni ouvrage sans rencontres décisives au départ, sans soutien dans la durée : merci à Fabrice Dreyfus, merci à Joseph Bonnemaire, Jean-Marc Touzard, Guy Lautier, François Léger, merci à Alain Degenne et à Harrison White.

Conception de la couverture :

Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2018

CF - ISBN PDF : 978-2-7492-6236-9

Première édition © Éditions érès 2018

33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France

[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19).

# Table des matières

INTRODUCTION.....	7
Les circuits courts au cœur de questions de science et de société.....	8
Une recherche ancrée et au long cours.....	11
Un ouvrage en quatre temps.....	17
1. COMPRENDRE LE RENOUVEAU	
DES CIRCUITS COURTS	
DANS DES MODÈLES EN CRISE.....	19
La création du marché de Grabels, symbole d'une nouvelle étape pour les circuits courts ...	19
Des circuits de distribution inscrits dans une longue histoire.....	22
Un renouveau compris jusque-là en termes de « rupture ».....	25
Un renouveau à comprendre aussi en tant que processus de résistance.....	27
Le renouveau à l'agenda politique.....	31
Une analyse en termes de modèles de développement	34
Vers un changement d'échelle à travers la coexistence de différents modèles.....	43
Le temps des nouveaux leaders.....	51
2. QUESTIONNER LES IMPACTS DES CIRCUITS COURTS	
DANS L'URGENCE D'UNE TRANSITION.....	55
Maintenir une agriculture viable et à taille humaine.....	56

Réduire l'exclusion en milieu agricole .....	61
Favoriser une agriculture plus écologique.....	67
Prendre en compte de nouveaux indicateurs environnementaux .....	76
Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs..	80
Permettre un « prix juste » .....	85
Favoriser l'accès des plus démunis à une alimentation de qualité .....	89
Soutenir l'économie locale et le développement territorial .....	93
<b>3. S'APPUYER SUR LES CIRCUITS COURTS</b>	
POUR PENSER ET AGIR DIFFÉREMMENT.....	103
Un détour par le « succès » de l'économie collaborative .....	103
Une relecture par l'innovation sociale.....	109
Les circuits courts dans la transformation sociale, le cas d'Ici.C.Local.....	115
Routes et déroutes autour de la démocratie alimentaire	122
Les circuits courts comme nouveau modèle de business social.....	126
La problématique du changement d'échelle.....	129
<b>4. CONTRIBUER AU PROJET DE LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE</b>	
PAR L'ANALYSE DES CIRCUITS COURTS .....	135
Des réseaux et des institutions : analyser le marché dans une économie plurielle.....	135
Des réseaux et des dispositifs dans l'innovation (sociale) : construire la transition.....	142
Des réseaux et des personnes : dépasser les « déterminants » des pratiques sociales.....	148
<b>CONCLUSION</b>	
DES CIRCUITS DANS L'HISTOIRE .....	155
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>159</b>

# Introduction

« Madame, c'est pas en vendant quatre lapins le dimanche après-midi, à de pauvres touristes qui se seraient perdus en route, qu'on sauvera la ferme France ! » À en croire ce responsable agricole en 2010, les circuits courts alimentaires, entendus dans un premier temps comme des modes de vente réduisant le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs, ne présentent pas un grand intérêt. Inscrits pour certains dans l'histoire de l'agriculture et des régions françaises, à travers les marchés forains en particulier (Margairaz, 1988), ces modes de distribution ont pourtant fait l'objet d'une définition officielle en 2009 ainsi que d'un plan de développement, à l'initiative de Michel Barnier, alors ministre de l'Agriculture. Si le soutien de l'État s'est ensuite fait plus discret, les circuits courts ont continué leur progression, marquée par un foisonnement d'initiatives locales. Leur retour à l'agenda politique national en 2014, à travers les « projets alimentaires territoriaux » inscrits dans la loi d'avenir pour l'agriculture, vient confirmer un mouvement de fond qui échappe encore aux statistiques, peine à convaincre les plus sceptiques – parmi lesquels les chercheurs figurent en bonne place – et reste largement caricaturé par les médias et par certaines institutions.

Que se joue-t-il dans ces circuits de commercialisation et dans leur renouveau, initié en France – seulement – à la fin des années 1990 ? Comment comprendre, d'un côté, l'intérêt suscité, de l'autre, le mépris persistant ? Que nous apprend leur diffusion actuelle au sein de la population française, au-delà des militants ayant contribué à leur renaissance ? Dans cet ouvrage, nous voulons montrer en

quoi ces circuits, aujourd'hui encore controversés, sont intéressants, non seulement pour rendre compte de systèmes alimentaires<sup>1</sup> en mutation mais aussi pour contribuer aux réflexions en cours sur le développement d'une « autre » économie (Laville, Cattani, 2005), en apportant des éléments de réponse à des questions centrales en sociologie et en sociologie économique, en particulier.

## **LES CIRCUITS COURTS AU CŒUR DE QUESTIONS DE SCIENCE ET DE SOCIÉTÉ**

Les circuits courts alimentaires soulèvent plusieurs interrogations à la croisée d'enjeux scientifiques et de société. La première est celle du rapport entre individu et collectif, qui interroge dans le même temps la nature contemporaine du « lien social » : face à des marchés globalisés, aux relations impersonnelles entre acteurs anonymes, les circuits courts permettraient de renforcer le lien social, au sein de collectifs à taille humaine. Dans la tradition de la sociologie économique, partant du principe que l'économie est « encadrée » dans les structures sociales (Polanyi, 1944), ce questionnement sur le lien social dans les circuits courts rebondit sur l'analyse des relations structurant les marchés concrets. Il appelle notamment à prendre en compte le rôle des relations dans la formation des prix, qui seraient plus « justes » que dans les marchés globalisés. Il croise dans le même temps les travaux sur la nature et le rôle des réseaux sociaux dans l'innovation et le changement des pratiques sociales, les circuits courts supposant, en première approche, de modifier les systèmes de production à l'échelle de l'exploitation agricole – vers une production plus diversifiée, plus écologique – ainsi que la distribution des rôles au sein des filières et des territoires – les agriculteurs passant de « preneurs de prix » à « faiseurs de prix », par exemple. Toutefois, l'enjeu n'est pas seulement d'enrichir l'analyse de la dimension sociale d'innovations techniques ou organisationnelles, à partir d'un domaine a priori exemplaire d'innovations dites « distribuées », valorisant les compétences

---

1. La notion de système alimentaire a émergé au milieu des années 1990 en France, en tant que « façon dont les hommes s'organisent dans le temps et dans l'espace pour produire, consommer et distribuer leur nourriture » (Malassis, 1994). Cette définition a servi et sert encore souvent de référence à l'échelle internationale. Un nombre croissant de travaux l'élargissent néanmoins à tout ou partie des autres flux matériels et immatériels qui participent à ces actions ou en résultent (déchets, gaspillages, énergie, eau, connaissances...).



et les attentes des usagers (Von Hippel, 2006). En effet, d'une part, parce qu'en concernant aujourd'hui des acteurs « ordinaires » au-delà des pionniers ayant contribué à leur renouveau, l'entrée dans les circuits courts, événement pour eux imprévisible, relève sans doute autant, voire davantage d'un processus de bifurcation, aux effets irréversibles et dépassant le seul acte de consommation, que de l'adoption de nouvelles pratiques d'achat ou de comportements alimentaires définis a priori (Bessin et coll., 2010). D'autre part, parce qu'en permettant quelquefois de résoudre des problèmes socio-économiques à travers de nouvelles modalités de coordination, tout en améliorant le bien-être des individus et des collectivités, les circuits courts sont ou deviennent, dans certains cas, des « innovations sociales » (Harrison, Vezina, 2006), contribuant à la transition du modèle économique et social, et appelant à dépasser le modèle de l'innovation technologique, même si celui-ci prend en compte les usagers de l'innovation. Les circuits courts, à l'échelle internationale, ancrent en effet leur renouveau dans la dénonciation de problèmes liés au fonctionnement des marchés et des politiques publiques, et qui se sont traduits, en particulier, par des crises sanitaires. C'est précisément dans une société où les circuits courts offrent un espoir de renouveau démocratique, valorisant des individus irremplaçables (Fleury, 2015), que nous voulons aussi proposer un regard sociologique original sur les processus sociaux sous-tendus par ces dynamiques, entre marché et innovation sociale.

Cet ouvrage poursuit ainsi un triple objectif. Tout d'abord, il vise à contribuer à la connaissance d'un phénomène empirique, décrié par les uns, idéalisé par les autres, encore largement méconnu du fait de travaux surtout ciblés sur les systèmes alimentaires « alternatifs » et les figures militantes, en particulier, dans les pays anglo-saxons. Ensuite, nous voulons montrer que l'analyse de cet objet, en donnant des éléments de réponse à des questions centrales en sociologie et en sociologie économique, permet aussi de proposer des pistes concrètes pour construire et évaluer une économie plus démocratique, plus juste et plus solidaire. Enfin, il s'agit pour nous de mettre au jour l'intérêt d'un courant spécifique au sein de la sociologie économique, s'appuyant sur l'analyse des réseaux sociaux pour penser les phénomènes sociaux et les activités économiques. À cet égard, nous présenterons l'approche d'Harrison White, figure majeure de ce courant, à la pensée originale et complexe, encore peu diffusée en France. White part en effet de l'idée que la société n'est pas un ordre mais un chaos, un magma d'interactions, dans

lequel peuvent émerger des formes sociales provisoirement stables, à commencer par des réseaux sociaux<sup>2</sup> (White, 1992). En ce sens, la théorie générale de l'action que propose White est d'abord une théorie de l'émergence, qui permet d'appréhender le changement et non plus des situations stabilisées (Degenne, 1997). Appliquant sa théorie au marché (White, 1981), White a profondément renouvelé la sociologie économique (Steiner, 1999) et posé les bases de la sociologie économique et des réseaux<sup>3</sup>. Mark Granovetter, qui fut son élève, a particulièrement contribué à la développer, en reprenant notamment l'idée d'encastrement proposée par Polanyi (1944) pour insister sur l'idée que les actions économiques, comme toute action sociale, dépendent des structures sociales dans lesquelles elles s'insèrent. Toutefois, alors que Polanyi soulignait la dépendance aux institutions, Granovetter part du principe que les actions sont encadrées dans les relations interpersonnelles et les réseaux qu'elles forment<sup>4</sup> en se stabilisant (Granovetter, 1985)<sup>5</sup>.

---

2. L'anthropologue John A. Barnes a été parmi les premiers auteurs à utiliser la notion de « réseau social » non plus seulement comme une métaphore (déjà présente chez Durkheim, notamment) mais comme une notion à la fois empiriquement fondée et servant d'opérateur analytique (Barnes, traduit par Mercklé, 2013). Pour Barnes, un réseau social est « un ensemble de points (individuels ou groupes) dont certains sont joints par des lignes, ce qui signifie que ces points sont en interaction » (*ibid.*). À partir de l'étude d'une île de Norvège, Barnes montre l'intérêt de prendre au sérieux le réseau social, à la fois construit sur l'île et ouvert sur l'extérieur, pour comprendre la réalité sociale.

3. Plutôt que « nouvelle sociologie économique » car même si celle-ci est souvent entendue comme la sociologie économique s'appuyant sur l'analyse des réseaux sociaux, elle peut aussi couvrir un champ plus large selon les auteurs (Steiner, 1999 ; Lévesque et coll., 2001).

4. L'étude de Barnes (1954) a en effet largement contribué à initier une série de travaux, dans laquelle s'inscrivent aussi ceux de White et de Granovetter, sur le rôle des réseaux sociaux dans les dynamiques sociales et, plus précisément, dans la formation des comportements et des attitudes individuelles. Ces analyses, souvent appuyées sur des approches quantitatives et de la modélisation mathématique, sont alors menées en complément ou en rupture d'une explication à travers des variables d'appartenance à des catégories sociales (sexe, âge...), classique en sociologie (Degenne, Forsé, 1994). Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie de l'ouvrage.

5. « Les acteurs [individuels] n'agissent ni ne décident comme des atomes en dehors de tout contexte social, pas plus qu'ils n'adhèrent servilement à des destins écrits pour eux par l'intersection des catégories sociales auxquelles ils appartiennent. Leurs tentatives d'actions intentionnelles sont plutôt encadrées dans le système concret des relations sociales » (Granovetter, traduit par Grossetti, 2015).

Au regard de ce courant de la sociologie pour lequel le monde social est avant tout constitué de relations et de réseaux, nous prendrons néanmoins aussi en compte les effets liés aux objets et aux dispositifs matériels, d'une part, le rôle des institutions et des personnes, d'autre part. En ce sens, il s'agira également de montrer, à travers cet ouvrage, comment l'objet « circuit court » permet de rapprocher différents courants au sein de la sociologie, mais aussi de tisser des ponts avec l'économie institutionnelle ou politique, telle qu'appliquée à l'analyse des services ou du secteur de l'économie sociale et solidaire, en particulier, pour à la fois mieux comprendre et évaluer la construction sociale d'une « autre » économie.

## **UNE RECHERCHE ANCRÉE ET AU LONG COURS**

L'objet « circuit court » peut être étudié selon différentes perspectives. S'inscrivant dans la suite de Durkheim invitant les sciences sociales à jouer un rôle dans le changement social (Durkheim, 1970), ma recherche sur ces circuits est ancrée au cœur de la cité. Elle vise à décrire, comprendre et accompagner l'action, sans idéologie et avec réflexivité. Dans le contexte d'un modèle agro-industriel en crise, s'inscrire dans les « sciences sociales de l'action » revêt une dimension à la fois éthique et politique. En effet, cela implique non seulement de retenir un corpus théorique plaçant l'action au cœur de l'analyse mais aussi de faire confiance à ceux qui agissent, en les associant à la production des connaissances scientifiques. Cela suppose également de s'impliquer de façon à ce que les connaissances coconstruites soient utiles pour ceux qui agissent, au-delà des acteurs déjà influents. La recherche sur et pour l'action à partir de laquelle je rédige cet ouvrage, inscrite dans les sociologies de l'action<sup>6</sup>, est une recherche avec les acteurs, qui pourra, selon les situations, être qualifiée de recherche-action (Liu, 1997) ou de recherche-intervention<sup>7</sup> (Hatchuel,

---

6. Dont Max Weber peut être considéré comme le premier représentant, de par sa proposition de comprendre les comportements individuels à travers différentes formes de rationalité (Weber, 1904).

7. Initiée par Lewin à travers ses recherches en psychologie sociale sur la dynamique des groupes restreints en situation, la recherche-action s'est développée ensuite dans différentes disciplines, selon diverses modalités (Liu, 1997). Les travaux s'y référant partagent toutefois l'idée que la recherche-action est à la fois une démarche scientifique – et non simplement une méthode –, naissant de la « rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche » (Lewin, 1946), et un processus démocratique de participation des non-chercheurs, depuis la définition des problèmes et en vue de la construction de connaissances scientifiques et pratiques.

2000), et discutée dans la perspective d'une « recherche engagée », « prenant position en faveur de » (Caillé, 1999).

J'ai commencé à m'intéresser aux circuits courts fin 2004, suite à la sollicitation d'un animateur de développement agricole et rural travaillant dans le département de l'Hérault : celui-ci accompagne alors des néoruraux s'installant en vente directe, des fils d'agriculteurs en rupture avec le modèle familial, des coopérateurs viticoles en reconversion vers les circuits courts. Dans la plupart des cas, l'installation ou la reconversion est difficile, subie plus que choisie, mais permet finalement de survivre ou de « retrouver du sens ». (Nous reviendrons sur ces profils et leurs trajectoires par la suite.) À cette période, je travaille encore surtout sur les coopératives viticoles au sud de la France et en Afrique du Sud, dans la suite de ma thèse soutenue en 2001 et qui m'a initiée à l'histoire et aux enjeux de l'économie sociale. Historiquement spécialisées dans la production de masse dans ces deux régions du monde, ces coopératives poursuivent leur réorientation vers des vins de qualité, laquelle implique des innovations et des changements de pratiques dans plusieurs domaines. J'approfondis alors les résultats obtenus lors de ma thèse, à savoir que les petits producteurs, les pluriactifs et les travailleurs agricoles, « peu impliqués dans l'innovation » selon les dirigeants du secteur<sup>8</sup>, n'ont pas attendu ces derniers pour avoir des idées, mettre en œuvre de nouvelles façons de produire et de s'organiser pour obtenir un raisin de meilleure qualité et le valoriser, en construisant des connaissances pour l'action au sein de leurs réseaux de dialogue professionnel. Réhabilitant les « acteurs sociaux du bas » et leur rôle dans le changement technique et organisationnel, ma recherche s'inscrit en effet également dans la lignée des travaux en socio-anthropologie du développement, en particulier ceux de Jean-Pierre Darré (1985), qui m'ont donné le goût de la sociologie pendant mes études d'ingénieur agronome, mais aussi initiée à l'analyse des

---

Développée par les sciences de gestion, la recherche-intervention part des mêmes principes, mais alors que la recherche-action se limite à « préparer un groupe au changement », la recherche-intervention comprend la formalisation du changement poursuivi par les acteurs et la construction d'outils de gestion pour faciliter sa mise en œuvre (Hatchuel, 2000).

8. Au sud de la France, une des expressions utilisées alors pour les désigner était « les caramels », c'est-à-dire « ceux qui collent au fond de la casserole ».

réseaux sociaux<sup>9</sup>. Ainsi, en Afrique du Sud, nous<sup>10</sup> nous impliquons dans la mise en place de réseaux de formation pour les travailleurs agricoles<sup>11</sup>. Ces travaux nous permettent de poursuivre la discussion initiée avec des responsables du secteur coopératif, en France comme en Afrique du Sud, autour des conditions et des enjeux du renouveau des valeurs et des pratiques qui ont fondé la coopération agricole (solidarité, fonctionnement démocratique...), lesquelles se seraient diluées avec le développement du modèle agro-industriel, mais aussi avec l'apartheid (Chiffolleau et coll., 2002 ; Chiffolleau et coll., 2008).

C'est donc sur cette base, en portant une attention particulière aux acteurs « ordinaires<sup>12</sup> », aux « exclus du développement » et à leurs pratiques, jusqu'à devenir leur porte-parole, que je commence

---

9. La socioanthropologie du développement part du principe que les pratiques populaires ont un sens qu'il faut chercher, en dépassant les idéologies des « développeurs » voulant les transformer (Olivier de Sardan, 1995). Au sein de ce courant, Jean-Pierre Darré se distingue par un apport original, en proposant d'analyser les réseaux sociaux pour faire le lien entre pratiques individuelles et dynamiques collectives, non plus seulement dans les « pays en développement » mais sur des terrains en France, soumis eux aussi à des opérations volontaristes de transformation, à travers le projet de modernisation agricole initié dans les années 1960, en particulier. Il met alors en avant le rôle des relations de dialogue entre pairs dans la production de connaissances pour l'action, qui permet la maîtrise des pratiques et leur évolution. En comparant différentes situations, il montre ainsi que la capacité d'un groupe local d'agriculteurs à innover ne dépend pas du nombre de « leaders » bien formés et dotés (en machines agricoles notamment) qui le composent, mais de la morphologie du réseau de dialogue professionnel au sein du groupe. Son apport, peu visible au sein de la sociologie, est majeur dans le champ de la recherche agronomique.

10. « Nous » désigne l'équipe de recherche à laquelle j'étais alors associée, en particulier deux collègues, Fabrice Dreyfus et Jean-Marc Touzard, avec lesquels j'ai collaboré étroitement et qui m'ont beaucoup appris au cours de cette collaboration.

11. La réhabilitation de ces travailleurs agricoles, le plus souvent noirs et métis, prenait en ce cas une dimension éthique et politique majeure.

12. Cette notion ne fait pas l'objet d'une définition spécifique en sciences sociales, excepté dans le champ de la consommation : le consommateur ordinaire est celui qui ne prend pas la parole et s'exprime uniquement en achetant ou en refusant d'acheter ; pour Chessel (2012), reprenant la terminologie d'Hirschmann (1970), c'est celui qui adopte un comportement de loyauté ou d'*exit*, jamais de *voice*. Toutefois, le consommateur ordinaire reste surtout défini en creux par rapport au consommateur « engagé », largement étudié par ailleurs dans les travaux sur la consommation engagée ou durable (Dubuisson-Quellier, 2009). En nous plaçant dans la perspective de Darré, notre idée est que les acteurs ordinaires sont des « acteurs du bas » qui n'attendent pas des « experts » extérieurs pour faire évoluer leur système de pensée et coconstruire, à travers leurs relations de dialogue, de nouvelles connaissances pour l'action, afin de faire face aux problématiques concrètes de leur quotidien (Darré, 1999).

à travailler sur les circuits courts. Entre 2005 et 2008, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds social européen qui associe l'INRA<sup>13</sup> à des réseaux de développement agricole et rural, nous faisons le suivi, avec une équipe d'étudiants et de jeunes diplômés, d'un ensemble de trajectoires individuelles dans le cadre de différents types de circuits courts. Ce travail nous permet de proposer la première typologie, en France, de ces circuits, alors souvent réduits à la vente directe à la ferme ou aux AMAP<sup>14</sup> – nous y reviendrons. En croisant le nombre d'intermédiaires<sup>15</sup> et la dimension individuelle ou collective du circuit, nous mettons en avant plus de vingt modalités de distribution en circuits courts en 2007. Certaines relèvent de nouveaux types de circuits, à l'image des AMAP, mais nous observons déjà que tous les modes de distribution, y compris les supermarchés, peuvent proposer des produits en circuits courts sur une partie de leur gamme (voir figure 1).

Cette première expérience me permet de saisir l'intérêt de ces circuits pour croiser la problématique de l'innovation avec celle de la construction sociale des marchés et, par là, contribuer au projet de la sociologie économique et des réseaux. Je m'implique alors dans le montage d'un nouveau projet de recherche, qui me donne les moyens de poursuivre, à l'échelle de ce qu'était alors la région Languedoc-Roussillon, le suivi de trajectoires individuelles, mais aussi de collectifs formés autour de différents types de circuits courts, en montrant la diversité des innovations associées, y compris au sein des circuits plus traditionnels tels que le marché de plein vent<sup>16</sup>. Dans ce cadre, en 2008, je participe à la création d'un marché dans une petite commune au nord de Montpellier, Grabels, qui formera rapidement un « observatoire de plein air », pour moi comme pour les acteurs de ce territoire, au-delà de ses élus. Parallèlement, à l'échelle nationale, le ministère de l'Agriculture mandate le CGAAER<sup>17</sup>

---

13. Institut national de la recherche agronomique.

14. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, dans laquelle des consommateurs s'engagent à l'avance et par contrat à acheter la production d'une ferme sur une période donnée, en échange de produits respectant les principes de l'agriculture paysanne portés par la Confédération paysanne, syndicat minoritaire du secteur agricole en France.

15. 0 à 1, selon l'approche des circuits courts retenue dans les programmes européens de développement rural (nous y reviendrons).

16. Moins connue que celle de « marché forain », il s'agit de la notion officielle désignant un espace physique de vente de produits, alimentaires ou non, par un groupe de commerçants non sédentaires, se tenant périodiquement sur une place publique.

17. Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux.

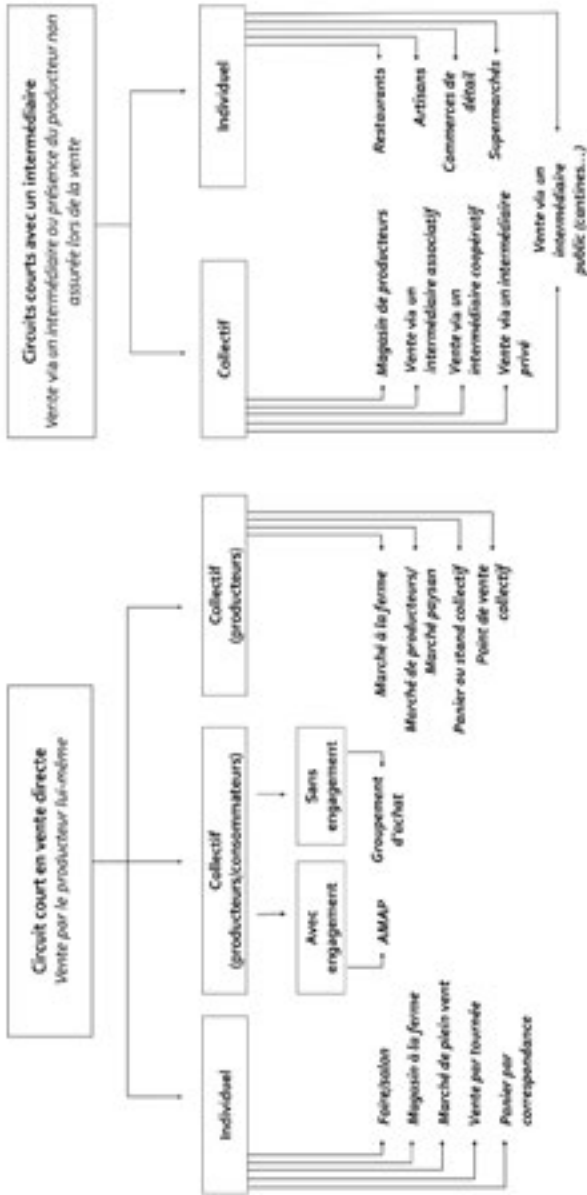


Figure 1. Diversité des circuits courts en France en 2007 (Chaffotte, Chiffolleau, 2007)